



Châtaignier



N°10
Bilan 2019
13/02/2020



Animateur filière

Raphaël RAPP
Chambre régionale
d'agriculture
Nouvelle-Aquitaine
raphael.rapp@na.chambagri.fr

Directeur de publication

Dominique GRACIET
Président de la Chambre
Régionale Nouvelle-Aquitaine
Boulevard des Arcades
87060 LIMOGES Cedex 2
accueil@na.chambagri.fr

Supervision

DRAAF
Service Régional
de l'Alimentation
Nouvelle-Aquitaine
22 Rue des Pénitents Blancs
87000 LIMOGES

Reproduction intégrale
de ce bulletin autorisée.
Reproduction partielle
autorisée avec la mention
« extrait du bulletin de santé
du végétal Grand Sud-Ouest
Châtaignier N°X
du JJ/MM/2019 »



Bulletin disponible sur bsv.na.chambagri.fr et sur le site de la DRAAF draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/Bulletin-de-sante-du-vegetal

Recevez le Bulletin de votre choix **GRATUITEMENT**
en cliquant sur [Formulaire d'abonnement au BSV](#)

Consultez les **événements agro-écologiques** près de chez vous !

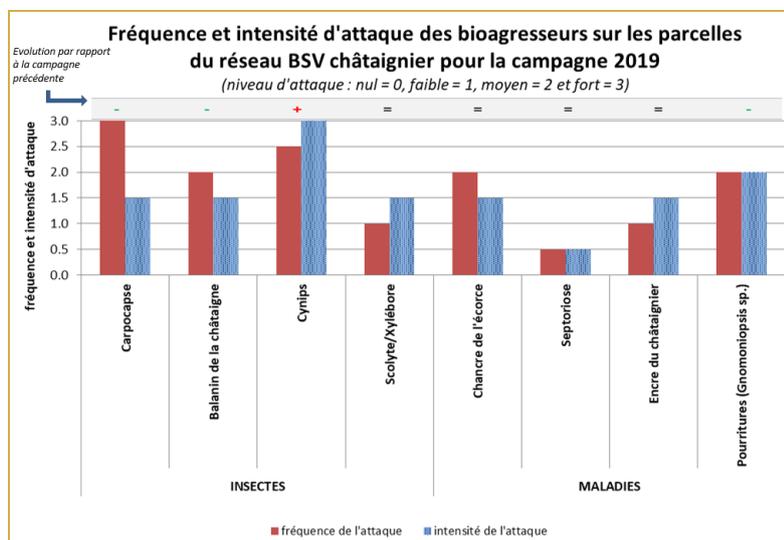
Ce qu'il faut retenir

Les **périodes répétées de sécheresses estivales**, les nouveaux **épisodes de gel localisés des 05 et 06 mai** et la **pression élevée de cynips** observée cette année dans le Sud-Ouest, laissaient penser que la production de 2019 ne serait pas au rendez-vous.

Pourtant, et **à l'exception de quelques zones dans le sud de la Dordogne** (notamment sur Marigoule) **et le Lot**, où des vergers ont souffert, **le volume de production 2019 est bon**. 1895 tonnes ont ainsi été collectées par les six structures ayant répondu à l'enquête de l'Union interprofessionnelle (Perigourdine, Valcadis, Limdor, Fruits rouges, Socave, Inovchataigne).

- **Sur Bouche de Bétizac** (~ 30 % des volumes des opérateurs), bons calibres et qualité correcte sur les tous premiers passages de récolte. **Les lots suivants ont été très rapidement atteints de pourritures**, bien que dans une moindre mesure par rapport à 2018 (beaucoup moins de litiges commerciaux) et avec un tri plus facile que l'an passé. La variété reste difficile à conserver, aboutissant sur une campagne de commercialisation compliquée ;
- **Pour Marigoule** (~ 60 % des volumes des opérateurs), qui est plus tardive, les pluies de septembre ont été très favorables, permettant le bon grossissement des fruits mais produisant des éclatements de façon assez significative. Les conditions de récolte ont été globalement assez difficiles avec de fortes pluies automnales. **La qualité sanitaire est assez bonne**.

Après une campagne 2018 à forte pression carpocapse, l'année 2019 apparaît comme plus saine. Les épisodes estivaux caniculaires ne semblent pas favorables à l'activité du papillon.



Le réseau de surveillance

Les vergers de châtaigniers couvrent, selon le mémento de la statistique agricole 2019 (données 2018), un peu plus de 1 700 hectares en production sur la Nouvelle-Aquitaine. Cette surface est en constante progression sur ces dernières années (+ 12 % entre 2017 et 2018).

- **Les parcelles observées**

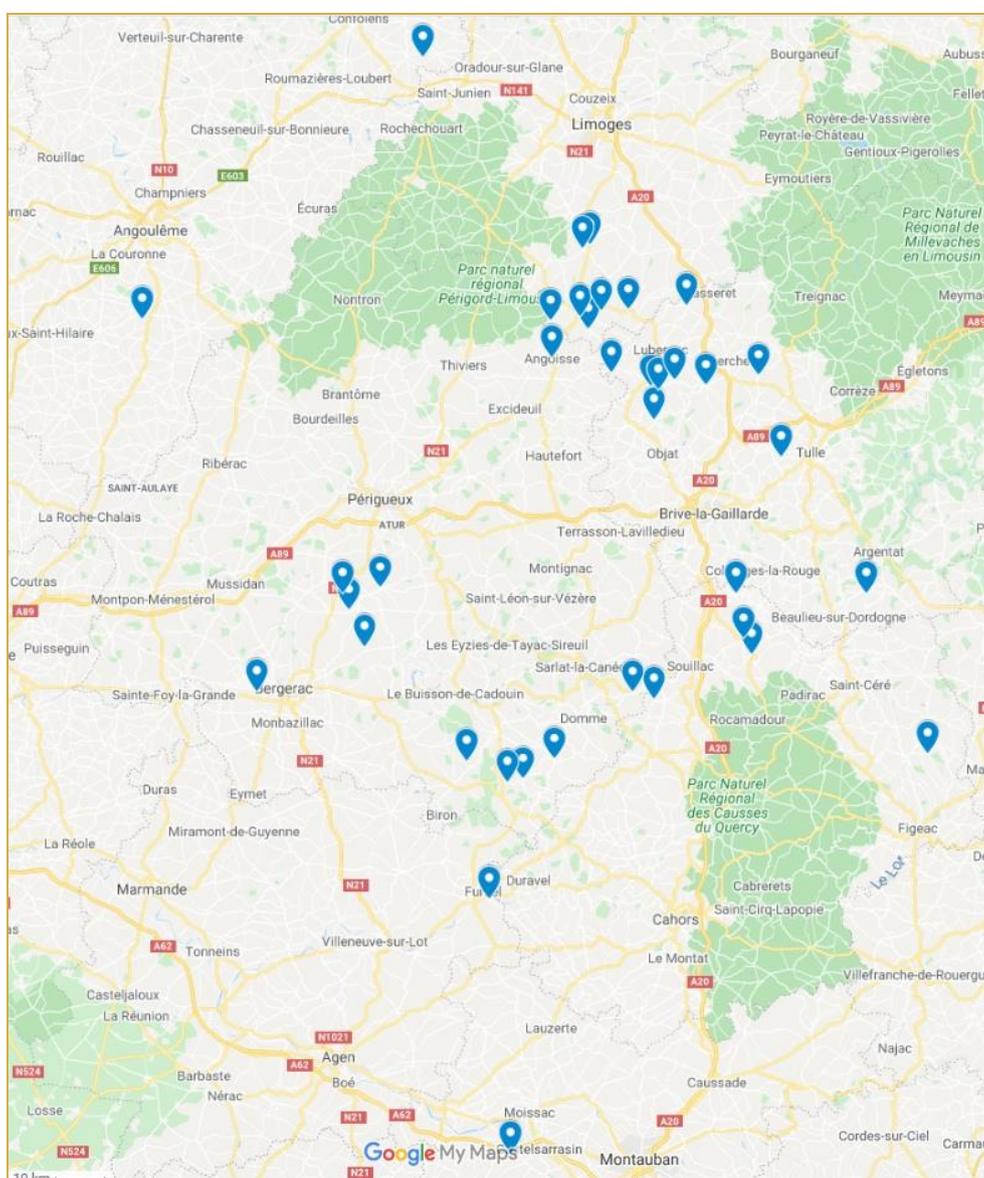
Le réseau de surveillance est constitué de parcelles flottantes et de tours de plaine, notamment sur les départements de la Dordogne, Corrèze, Haute-Vienne, Lot et Charente.

Ces différentes observations sont remontées par les structures partenaires (FREDON Limousin, Chambres d'agriculture de Dordogne, du Lot, de la Corrèze et de la Haute-Vienne, les coopératives CAPEL / LA PERIGOURDINE / LIMDOR / SOCAVE / Fruits rouge du Périgord / VAL CAUSSE).

Ces éléments permettent d'une part d'élaborer le Bulletin de Santé du Végétal et d'autre part de définir l'intensité des principaux problèmes de l'année.

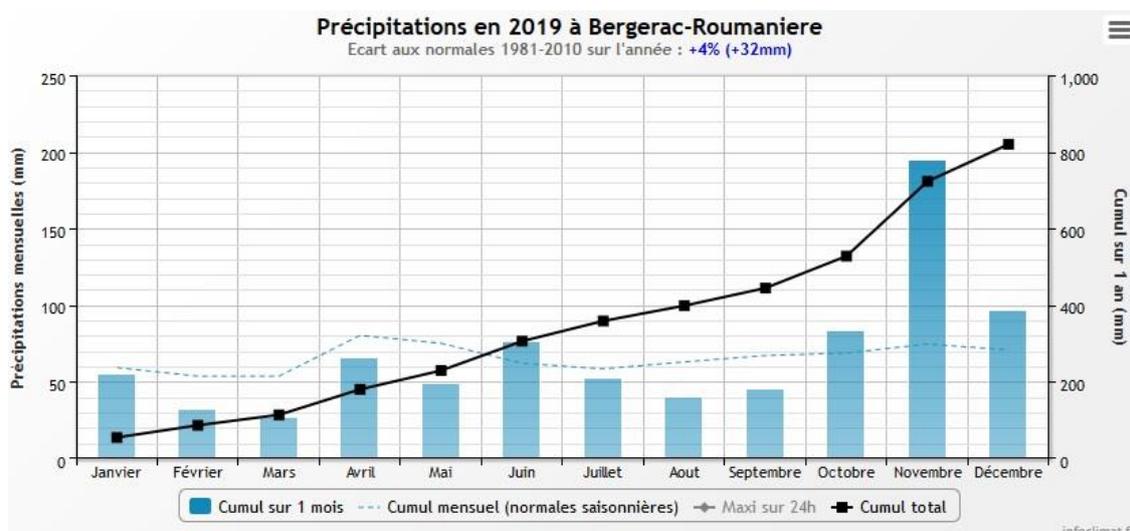
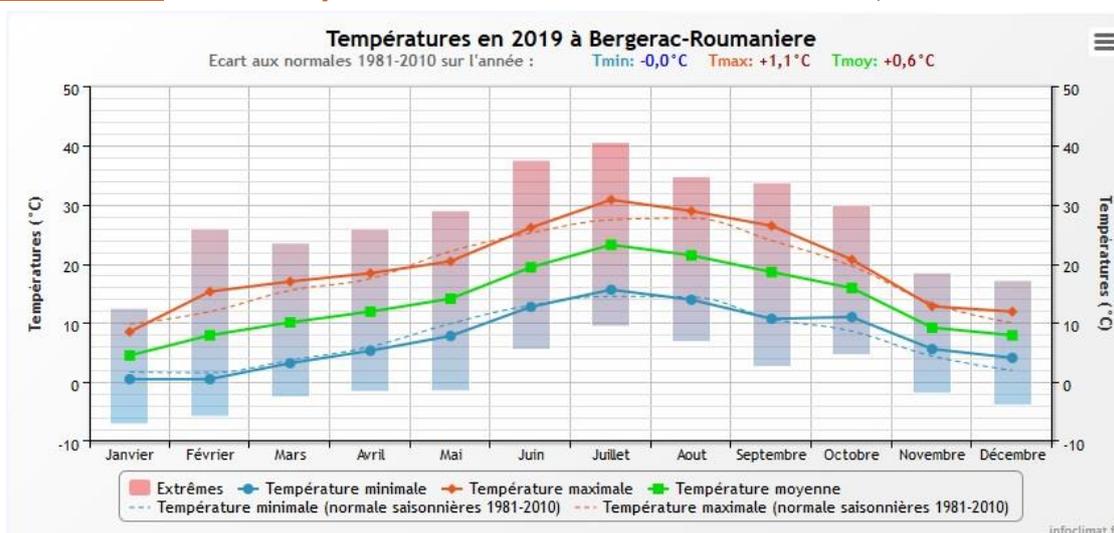
- **Les pièges**

Le **réseau de piégeage 2019** a consisté en la pose de **93 pièges** dédiés au **suivi du carpocapse de la châtaigne** (*Cydia splendana*) (voir carte ci-dessous). Le relevé des pièges, hebdomadaire de la mi-juillet à fin septembre, est majoritairement réalisé par des producteurs.



Bilan climatique – bassin Sud-Ouest

- ✚ **Automne 2018** : Malgré deux pics de froid (du 26 au 31/10 et du 18 au 22/11), les **températures** sont restées **supérieures aux valeurs saisonnières** (+0,7 à +1°C). **La pluviométrie a été déficitaire** (- 25 à - 43%).
- ✚ **Hiver 2018 – 2019** : Quelques périodes très fraîches en janvier mais pas de pics de froid. **Températures maximales exceptionnellement élevées à partir de mi-février** dépassant souvent 20 °C. La pluviométrie est proche de la normale en cumul sur la saison.
- ✚ **Printemps 2019** : Malgré un épisode quasi estival courant avril, les **températures ont été souvent fraîches pour la saison**, notamment en mai où elles ont été inférieures aux normales (**épisodes localisés de gel les 05 et 06 mai**). La pluviométrie a été déficitaire d'environ 10 % bien que le nombre de jours de pluie ait été plus important.
- ✚ **Été 2019** : Hormis une période de fraîcheur assez marquée durant la première quinzaine de juin et quelques refroidissements ponctuels au mois d'août, les **températures** sont le plus souvent restées **supérieures aux normales** notamment fin juin et fin juillet. Le **déficit pluviométrique** (30 % à 60 %) associé aux fortes températures a contribué à un assèchement important des sols superficiels.
- ✚ **Automne 2019** : **Doux et pluviométrie fortement excédentaire**, notamment en novembre.



Exemple du bilan climatique 2019 de la station Météo France de Bergerac – Roumanière (24)
(source : infoclimat.fr)

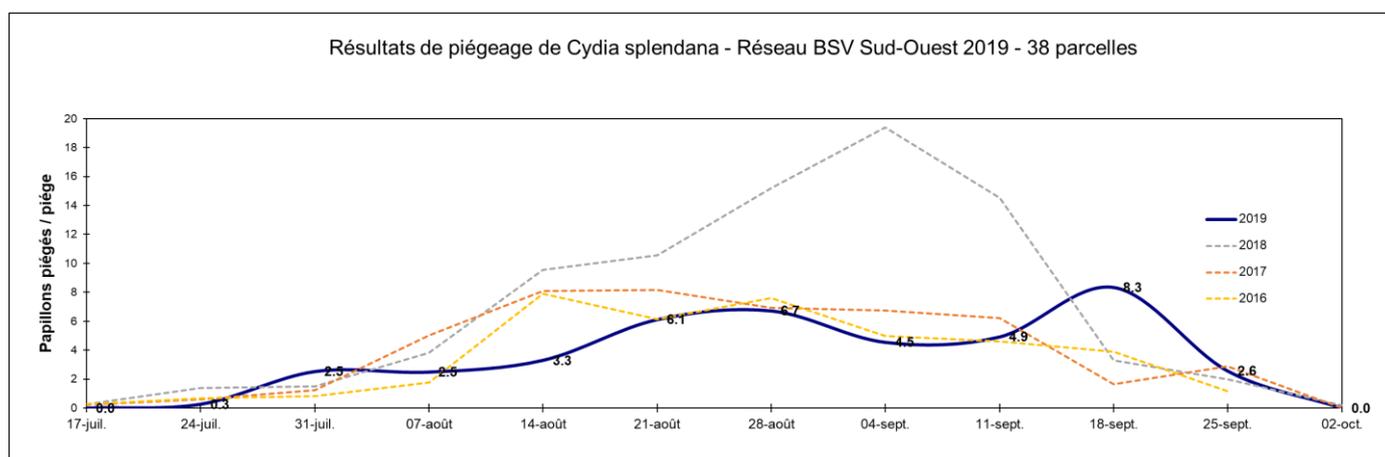
Bilan sanitaire

• Carpocapse de la châtaigne (*Cydia splendana*)

Rappel du dispositif de suivi Sud-Ouest du carpocapse en 2019

Suivi de 93 pièges à phéromones répartis sur 38 vergers de producteurs volontaires issus de l'ensemble du bassin de production Sud-Ouest.

Espèce univoltine chez nous (= une seule génération par an), *Cydia splendana* présente cette année comme deux pics de vols, en août puis en septembre. **L'année 2019 présente, a contrario de l'année record de 2018, un niveau moyen de piégeage proche de la normale de cette dernière décennie** (pic à 8,3 papillons en moyenne par piège, contre 19,4 en 2018).



Une nouvelle fois, l'espèce semble gênée par les trop fortes chaleurs, avec un décalage de la sortie des adultes.

La récolte 2019 confirme **un niveau plus faible de dégâts qu'en 2018**, et de manière générale que les dernières années, qui ont vu les pertes liées aux insectes foreurs des fruits varier de 20 à 50 %, pour les parcelles les plus touchées.

• Balanin des châtaignes (*Curculio elephas*)

Ravageur dont les dégâts observés sur fruits sont en progression depuis plusieurs années, **le balanin semble en retrait par rapport aux campagnes précédentes.**

• Tordeuse de la châtaigne (*Pammene fasciana*)

Autre papillon attaquant la châtaigne et au vol plus précoce que le carpocapse (constaté à partir de fin juin). Elle provoque notamment des chutes de bogues précoces.

Sur des comptages menés sur fruits par Invenio, à la récolte, il a été de nouveau démontré, sur plusieurs lots de fruits véreux, la présence de larves de tordeuses de la châtaigne (*Pammene fasciana*) à la récolte, à des stades de développement souvent très précoces. Cette observation remet en cause l'idée d'un vol de tordeuses exclusivement précoce et souligne **l'impact croissant de ce ravageur.**

Rappel : La larve se différencie facilement de celle du carpocapse de la châtaigne :

Elle présente de nombreux points noirs tout le long du corps

Larve de *Pammene fasciana*

(crédit photo : T. M. Gilligan & M. E. Epstein, TortAI (<http://idtools.org/id/leps/tortai/>))





Larve de *Cydia splendana*

(crédit photo : Gyorgy Csoka, Hungary Forest Research Institute, Bugwood.org (<http://idtools.org/id/leps/tortai/>))

• **Cynips du châtaignier (*Dryocosmus kuriphilus*)**

Les galles de cynips ont été particulièrement visibles en 2019 dans le Sud-Ouest, démontrant une recrudescence périodique du parasite sur notre bassin, et ce même sur les parcelles où des lâchers de l'auxiliaire *Torymus sinensis* ont été réalisés précocement (2012/2014).

Néanmoins, avec une sensibilité variétale très différente et l'arrivée en production progressive de surfaces de jeunes vergers, il n'est pas aisé d'estimer l'impact du ravageur à l'échelle du bassin.

Ainsi, sur le département de la Haute-Vienne où le cynips continue pourtant sa progression, la production est en augmentation sur 2019 (montée en production de nouvelles surfaces).

Pourtant, certains vergers, souvent âgés et/ou peu vigoureux, marquent encore le pas, affichant une production faible à nulle depuis l'arrivée de ce ravageur.

A contrario, dans le Sud-Est, et notamment en Ardèche, il semblerait que le parasite soit mieux régulé, avec une absence quasi-généralisée de galles à l'exception des parcelles monovariétales à forte sensibilité au cynips, comme les parcelles de Marigoule, Marsol ou de Petite Pourette de plus de un hectare. Une plus grande diversité génétique, arborant un panel de niveaux de résistances, semble donc aller dans le sens d'une meilleure résistance des peuplements au parasite.



Cartes des 3 480 lâchers de l'auxiliaire *Torymus sinensis*, parasite du cynips
(source : UICSO)

En fin d'été, **des galles encore vertes, souvent petites, sans trou de sortie, ont régulièrement été observées dans les vergers : il s'agit de galles dont le cynips a été parasité par le micro-hyménoptère *Torymus sinensis***. Les larves que vous pouviez observer à l'intérieur de ces galles ne sont donc **pas** des larves de cynips mais de l'auxiliaire *Torymus*. Les imagos en sortiront ce mois d'avril 2020, prêts à lutter contre le cynips.

• Pourritures sur fruits

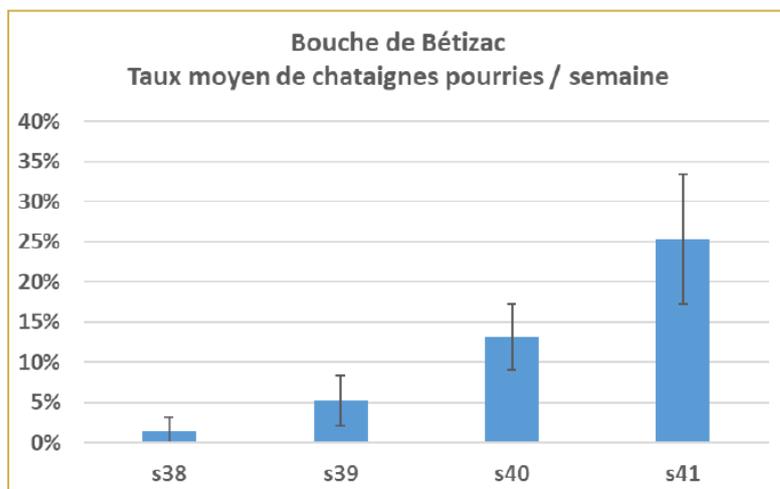
Malgré les fortes chaleurs estivales, a priori favorables à la pourriture à *Gnomoniopsis*, et les conditions humides durant une partie de la récolte, l'année a été moins problématique que 2018, notamment sur les premiers lots. Le taux de pourriture est néanmoins rapidement redevenu problématique, notamment sur les lots tardifs de Bouche de Bétizac.

Une évaluation globale sur ces deux variétés (majoritaires) conclut à des **pertes à l'agrégage proches de 12 %** en moyenne (hors arrêts de collecte, non récolte et retours commerciaux) (source : échantillon représentatif de 200 tonnes, données UICSO). **Les pertes subséquentes, en conservation, restent néanmoins importantes sur Bouche de Bétizac** (+ 10 à 15 % de pertes en trois mois, selon les tests du CTIFL).

Plusieurs essais de lutte contre cette problématique ont été menés en 2019. **Les toutes premières conclusions du centre interprofessionnel des fruits et légumes (CTIFL) semblent confirmer qu'il n'y aurait pas de différences observées selon les conditions de récolte (par beau temps ou temps pluvieux).** Le principal genre isolé cette année reste *Gnomoniopsis*, la présence des autres espèces/genres restant faible.



Photo : Istituto per la Protezione Sostenibile delle Piante



A l'inverse, **les proportions de fruits pourris semblent corrélées aux dates d'apport**, sur la variété Marigoule comme sur Bouche de Bétizac (voir graphique ci-contre) : les premiers lots apparaissent nettement plus sains, allant même jusqu'à être conservés par certains opérateurs pour une vente plus tard en saison, les lots suivants devant souvent être commercialisés plus rapidement.

Exemple de la qualité sanitaire de lots de châtaigne « Bouches de Bétizac », selon la date d'apport en station, en 2019 (source : UICSO)

Des différences de sensibilités variétales semblent également se dessiner : Bouche de Bétizac, Marigoule, Belle Epine, Montagne semblent plus sensibles. A l'inverse, Marsol, Bournette et BelleFer se sont mieux comportés cette année.

L'inoculum *semblerait* se maintenir à un niveau élevé sur les arbres via les galles de cynips, et plus généralement sur les branches.

La progression récente de ce champignon correspond d'ailleurs à la progression du cynips.

- **Chancre de l'écorce (*Cryphonectria parasitica*)**

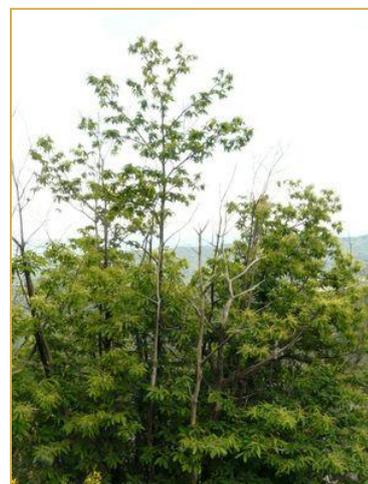
Présence généralisée, particulièrement observée ces dernières années sur les greffes à la parcelle ainsi que sur **jeunes plants stressés** (hydromorphie ou sécheresse, gel ...) : incidence toujours très dépendante de la variété, de l'état de nutrition des arbres et de la localisation de la plantation.

- **Maladie de l'encre du châtaignier (*Phytophthora cinnamomi* ou *cambivora*)**

Incidence selon choix de la parcelle et des variétés de porte-greffe. En parcelle bien drainée et sur porte-greffe hybride, incidence généralement faible bien que non nulle (on parle là de tolérance du porte-greffe hybride et non de résistance).

A noter, plus à l'Est, que la maladie est toujours en progression, notamment en Ardèche où de nouveaux secteurs sont régulièrement touchés, avec des mortalités d'arbres importantes cet été 2019 (source : [BSV AURA Fruits à coques, bilan sanitaire 2020](#)). Rappelons que, jusqu'alors, les plantations touchées comportent principalement des porte-greffes de l'espèce *sativa* (=> non hybrides).

Symptômes typiques de l'encre du châtaignier : défoliation, descente de cime, réduction de la taille des feuilles, mortalités
(photo : Cécile ROBIN (INRA))



Afin de mieux évaluer les risques encourus par la maladie de l'encre, il est nécessaire de connaître précisément son aire de répartition actuelle. **L'Inra a donc développé une application mobile, Vigil'encre**, disponible aujourd'hui sur les plateformes de téléchargement, et dont l'objectif est de recenser les zones atteintes par l'encre.

Citoyens, gestionnaires de forêts ou arboriculteurs, chacun peut contribuer à la progression des connaissances en signalant les symptômes constatés sur les arbres et en envoyant des échantillons au laboratoire.



Plus d'informations :

Communiqué : <http://presse.inra.fr/Communiqués-de-presse/Lancement-de-l-application-Vigil-encre>

Sur Google Play : <https://play.google.com/store/apps/details?id=com.inra.VigilEncre>

Sur l'AppStore : <https://apps.apple.com/fr/app/vigilencre/id1471955505>

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles. La Chambre Régionale d'Agriculture Nouvelle-Aquitaine dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures. Celle-ci se décide sur la base des observations que chacun réalise sur ses parcelles et s'appuie le cas échéant sur les préconisations issues de bulletins techniques (la traçabilité des observations est nécessaire).

" Action pilotée par le Ministère chargé de l'agriculture et le Ministère de l'Ecologie, avec l'appui financier de l'Office Français de la Biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto ".